# *La « crise de la prorogation » vue du Québec*

## Frédéric Boily*

## Introduction

Tout le monde a été surpris par la vitesse avec laquelle les événements politiques se sont déroulés, en décembre dernier. Bien malin celui qui aurait pu deviner, seulement une semaine avant que le premier ministre ne demande la prorogation du Parlement, qu'une coalition se serait formée entre le Parti libéral du Canada, avec à sa tête un Stéphane Dion rejeté par son propre parti, et le Nouveau Parti démocratique, qui continue de stagner dans les élections en recueillant moins de 20 pour cent des suffrages exprimés. Et, au surplus, que cette coalition fasse alliance avec le Bloc Québécois pour renverser le gouvernement à l'aide d'un vote de non-confiance lors du jour de l'opposition. Pour tout dire, aujourd'hui encore le côté irréel de la chose n'est pas totalement disparu.

Comme ailleurs au pays, les événements de cette palpitante semaine ont fasciné la population québécoise. L'attention médiatique s'est en effet presque entièrement centrée sur ces événements si bien que les derniers moments de la campagne électorale provinciale alors en cours sont passés presque inaperçus, éclipsés par les rumeurs et autres conjectures qui ont marqué cette semaine. Chose certaine, la crise a suscité plus d'une réaction.

C'est ainsi que nous examinerons, dans la première partie, la façon dont les événements ont été perçus par les acteurs politiques, les journaux et les experts constitutionnels ainsi que par la population elle-même. Dans la seconde partie, nous nous demanderons comment expliquer cette crise qui a profondément secoué le Parlement en décembre 2008. Peut-on déceler une certaine logique qui nous aide à comprendre ce qui s'est passé ? Il s'agira de montrer que les germes de la crise étaient là depuis un moment déjà et que, si la crise n'était pas destinée à survenir, on pouvait raisonnablement croire que quelque chose finirait par arriver.

## La crise vue du Québec

> « Minority governments are usually more sensitive to public opinion than majority governments. They are also easier to hold accountable[1] ».

La crise, et c'est la première chose à noter, est survenue au Québec dans un contexte particulier, celui d'une campagne électorale qui tirait à sa fin. Comme je l'ai déjà mentionné, les médias ont presque délaissé la couverture de la campagne électorale provinciale et ce, d'autant plus facilement que la campagne était l'une des plus ternes des dernières décennies et que, jusque-là, elle suscitait bien peu d'enthousiasme auprès des électeurs. C'est pourquoi nous allons d'abord analyser la façon dont les acteurs politiques, qui étaient dans un contexte de lutte électorale, ont réagi à cette crise.

### Les acteurs politiques : entre l'embarras et la réjouissance

Pour la chef du Parti Québécois, l'appui du Bloc Québécois à la coalition représentait une épine aux pieds de sa formation politique parce qu'il n'était pas simple de justifier l'appui, pendant dix-huit mois, à une coalition dirigée par le père d'une loi honnie par les nationalistes (la loi sur la clarté référendaire). Surtout, les soubresauts de la crise venaient miner un des arguments de la campagne péquiste, celui voulant que les gouvernements de coalition sont bons

puisqu'ils obligent les gouvernements à tenir compte des vœux de l'opposition, ce qu'ils ne font pas lorsqu'ils sont majoritaires. Ainsi, les électeurs n'avaient pas à craindre, au contraire disait-on, de voter pour le Parti Québécois car ce serait une bonne chose s'il devait résulter un gouvernement minoritaire de l'élection.

Le mouvement nationaliste a toutefois su récupérer à son avantage ces événements. Ainsi, des ténors souverainistes ont donné leur appui au Bloc Québécois, que l'on pense à Bernard Landry, Jean-François Lisée ou Yves Michaud, en affirmant notamment que le Bloc Québécois pourrait mieux veiller aux intérêts du Québec et qu'il était nécessaire de barrer la route aux politiques économiques du Parti conservateur du Canada, jugées désastreuses. Certains nationalistes s'en réjouissaient presque ouvertement. Par exemple, l'ancien chef du Parti Québécois, Bernard Landry, va dire que la crise permettra aux Québécois de voir « l'absurdité du système monarchique ». D'autres vont plus loin encore en espérant une réaction négative du Canada anglais, laquelle pourrait attiser la flamme souverainiste. Ainsi, Marc Laviolette et Pierre Dubuc vont affirmer qu'« il n'est pas exclu que nous assistions éventuellement à un ressac anti-Québec dans le reste du Canada. Dans ces circonstances, la crise pourrait facilement mener à une montée de l'effervescence nationaliste du Québec comme au lendemain de l'échec de l'entente du Lac Meech[2] ». Pauline Marois a donc pu, au milieu de la semaine, décrire Stephen Harper comme un « baveux qui écrase le Québec ».

Par ailleurs, d'autres nationalistes, passablement moins enthousiastes, ont émis quelques réserves. Le chef du Parti indépendantiste (petite formation politique qui n'a obtenu que 0,13 pour cent des voix à l'élection de décembre 2008) s'est dit ahuri de voir Gilles Duceppe permettre à Stéphane Dion de devenir premier ministre du Canada[3]. Mathieu Bock-Côté, jeune intellectuel nationaliste et conservateur (au sens philosophique du terme), dans une lettre au journal *Le Devoir*, s'est étonné que les bloquistes puissent faire alliance avec les libéraux et, qui plus est, avec le père de la clarté référendaire. Bock-Côté va surtout insister sur le fait que Gilles Duceppe, obnubilé par la lutte contre la droite, va faire alliance avec deux partis — l'un défenseur de la « philosophie trudeauiste », l'autre adepte du « zèle centralisateur » – contre celui dont le « provincialisme » converge jusqu'à un certain point avec le projet national québécois. Bref, c'est le monde à l'envers et comme il va l'écrire, non sans un brin d'ironie malicieuse, « [d]ésormais, qui vote Bloc vote Dion.[4] » Jacques Brassard, ancien ministre des Affaires intergouvernementales, qui a par ailleurs polémiqué avec Stéphane Dion lorsque ce dernier occupait la même fonction au sein du cabinet de Jean Chrétien, va lui aussi mettre en doute la sagesse, d'un point de vue souverainiste, d'une telle coalition. « C'est une mauvaise idée », va tout simplement dire celui-ci[5].

Quant au chef libéral, Jean Charest, de prime abord la situation pouvait lui apparaître bénéfique. Les événements renforçaient son argument voulant que les gouvernements minoritaires se révèlent une fort mauvaise chose, notamment en temps de crise. Jean Charest semblait avoir raison de dire qu'il ne faut qu'une « paire de mains sur le volant » de la voiture de l'État, une expression qu'il a répété *ad nauseam* durant la campagne. Dans un premier temps cependant, Jean Charest est resté muet ou presque. On craignait probablement, du côté libéral, que les sorties de Stephen Harper et de ses ministres contres les « séparatistes » ne galvanisent le vote péquiste. Au milieu de la semaine, Jean Charest va sortir de son mutisme pour dire que lui aussi avait déjà été victime du même traitement, c'est-à-dire que Jean Chrétien lui avait reproché de pactiser avec le Bloc Québécois lorsqu'il avait refusé, comme chef du Parti conservateur, d'endosser la démarche concernant la loi sur la clarté référendaire. Le chef libéral va notamment s'inquiéter du « sentiment de *Quebec bashing* » qui, selon lui, avait cours au Canada anglais, tout en défendant la légitimité du Bloc Québécois [6].

Du côté de l'Action démocratique du Québec (ADQ) de Mario Dumont, nous nous apercevons, avec un peu de recul, que la crise ne pouvait avoir que des effets négatifs. D'une part, la crise empêchait les adéquistes de dire qu'un gouvernement minoritaire était pré-

férable à l'élection d'un gouvernement majoritaire libéral. D'autre part, la crise distrayait les électeurs déjà bien peu mobilisés par la campagne électorale. Dans ce contexte, le chef adéquiste pouvait difficilement tirer profit des événements en cours. Celui-ci s'est contenté de demander à Stephen Harper d'écouter les partis d'opposition, tout en critiquant le Bloc Québécois, non pas de participer à la coalition, mais de ne pas être, en bonne et due forme, partie prenante de la coalition, qu'il se cantonnait plutôt dans les « limbes politiques[7] ».

Au début de la crise, les acteurs politiques ne savaient donc pas comment réagir et, à la fin, seul le Parti Québécois paraît en avoir réellement profité dans la mesure où la crise a entrainé une certaine mobilisation des électeurs péquistes la journée de l'élection.

**La crise au miroir des journaux**

La perception des journalistes et autres observateurs de la politique œuvrant dans les médias ne différait pas sur tous les points de celle du Canada anglais. D'abord, le blâme a presque unanimement été jeté sur Stephen Harper. Ainsi, au cours des premiers jours de la crise, la première explication émise fut que l'entière responsabilité de cette crise était imputable à l'entêtement, maintenant légendaire, de Stephen Harper. Aveuglé par la partisannerie politique et idéologique, ne pensant qu'à marquer des points aux dépens de l'opposition, le chef conservateur y est allé, par l'entremise de son ministre des Finances, d'un énoncé économique agrémenté de « pilules empoisonnées », comme celle de mettre fin au mode de financement des partis ou encore de suspendre le droit de grève des fonctionnaires.

Que ce soit dans le quotidien nationaliste *Le Devoir* ou dans des journaux plus fédéralistes comme *Le Soleil* ou *La Presse*, l'irresponsabilité de Stephen Harper a plus ou moins été le seul facteur mis en cause. Citons comme exemple André Pratte, éditorialiste au journal *La Presse* et ouvertement fédéraliste qui, dès le début, rejette sur le premier ministre la responsabilité de la crise tout en l'enjoignant de faire quelque chose pour dénouer l'impasse : « Seul responsable de cette crise, le premier ministre Stephen Harper doit prendre l'initiative du compromis ». Tout ce qu'il a inclus dans l'énoncé économique constituait une « gigantesque erreur de jugement[8] ». Même son de cloche du côté du quotidien nationaliste *Le Devoir*, où les éditorialistes vont aussi dénoncer l'irresponsabilité de Stephen Harper, notamment Jean-Robert Sansfaçon qui va accuser le premier ministre d'être un incendiaire : « Celui qui s'est présenté pendant la dernière campagne électorale comme un homme d'ouverture se révèle être un politicien vengeur, et depuis mardi, le chef d'un parti de pyromanes[9] ». Pyromanes parce que les conservateurs cherchent à mettre le feu dans la poudrière de l'unité nationale.

Ainsi, les observateurs agréaient l'idée que l'opposition avait eu raison de se sentir piquée au vif en voyant leur survie financière compromise et que l'on ne pouvait guère reprocher aux partis d'opposition d'avoir trouvé là une occasion de mettre de côté leurs nombreux (et importants) différends pour proposer une solution aux Canadiens, un gouvernement moins idéologique et plus progressiste. Bref, Stephen Harper était perçu comme l'unique responsable de son malheur, qu'il n'avait que lui-même à blâmer. Ses supposés talents de stratège et de tacticien faisaient alors bien piètre figure.

Lorsque la crise s'est approfondie, des lignes de fracture sont apparues. En effet, les événements se précipitant, des positions se sont cristallisées. La pertinence de la coalition a été mise en doute, notamment après la présentation du message à la nation de Stephen Harper et de celui, raté, de Stéphane Dion. Certains journalistes, dans *La Presse* particulièrement, ont commencé à critiquer plus durement la coalition en montrant, comme va le faire l'éditorialiste André Pratte, que cette dernière ne propose rien de novateur en matière d'investissement en comparaison de ce que les conservateurs ont eux aussi promis. Le programme de la coalition est une sorte de bric-à-brac idéologique, certainement pas supérieur à ce que les conservateurs ont eux-mêmes proposé. Dans ces conditions, il faut, nous dit Pratte en citant Ed Stelmach : « Arrêtez ces folies et pensez au Canada avant tout![10] »

Par contre, *Le Devoir* et *Le Soleil* (un quoti-

dien de Québec), se sont montrés plus favorables à la coalition. Reprenant le même raisonnement que son collègue du journal *Le Devoir*, le chroniqueur Raymond Giroux va lui aussi accuser Stephen Harper d'avoir joué au « pyromane ». Le premier ministre du Canada a inventé une crise d'unité nationale, en courant à la chasse aux séparatistes, espérant ainsi amadouer la gouverneure générale et la gagner à sa cause[11]. En éditorial, Jean-Marc Salvet va soutenir que si Michaëlle Jean obtempère aux vœux du premier ministre et qu'elle accorde la prorogation du Parlement, si ce dernier la lui demande, alors ce ne sera pas la coalition qui va perdre mais le gouvernement[12]. Il est légitime, puisqu'il ne s'agit pas d'un régime présidentiel au Canada, qu'une coalition cherche à former le gouvernement. L'éditorialiste reprend l'argumentation largement partagée voulant que la question de la légitimité relève de la confiance dans le gouvernement exprimée par la Chambre. Sans nier cette interprétation, son collègue de *La Presse* va affirmer que la coalition n'avait pas « l'autorité morale » pour prétendre gouverner[13]. La coalition est conforme à la constitution, vont soutenir la majorité des commentateurs, mais selon d'autres elle n'est pas légitime du point de vue démocratique.

Il y avait là une ligne de démarcation nette entre deux positions : d'un côté, ceux qui affirmaient que la coalition ne pouvait prétendre gouverner parce qu'elle n'avait pas la légitimité démocratique requise ou « l'autorité morale » nécessaire; de l'autre, ceux qui soutenaient que là n'était pas la question, la véritable question étant celle de la légalité et de la constitutionnalité de la coalition. Dans ce contexte, que les conservateurs aient été le parti ayant reçu le plus d'appui, en octobre 2008, n'a pas été pris en considération.

Dans tous ces débats, il a paru que l'on se souciait assez peu de l'opinion des électeurs conservateurs de l'Ouest du pays, c'est-à-dire qu'on ne semblait pas vraiment comprendre ce que signifiait pour eux la formation d'un gouvernement de coalition, au surplus appuyé par le Bloc Québécois. En fait, toute réaction contre la coalition, provenant du Canada anglais, semblait être interprétée comme l'opinion des anglophones sur le Québec, notamment après que Stephen Harper, à partir du mardi, se soit mis à assaillir les « séparatistes ».

On interprétait cela comme une sorte de « retour du refoulé », comme si le reste du Canada était revenu à ses vieilles habitudes du *Quebec Bashing*. Par exemple, Jean-Robert Sansfaçon du journal *Le Devoir* va écrire qu'il y a véritablement de la « haine » dans l'air : « Il se dégage de l'approche conservatrice des effluves de haine pure à l'endroit des maudits «séparatisss» qui font le choix du Québec avant celui du Canada comme nation pour protéger leur culture et leur identité[14] ». En somme, plusieurs croyaient maintenant savoir ce que les conservateurs pensaient du Québec.

**Les constitutionnalistes et l'analyse de la crise**

Dans un autre registre, nous avons également assisté à des prises de position de la part des constitutionnalistes qui ont connu, à cette occasion, leur heure de gloire puisqu'ils ont été intensément sollicités pour commenter l'actualité. À la manière des oracles anciens, ils tentaient de percer à jour les intentions de la gouverneure générale. Là aussi, nous avons vu les opinions des experts en matière constitutionnelle se cristalliser autour de deux grandes positions.

En effet, il y avait d'abord ceux dont l'opinion pourrait être décrite comme étant traditionnelle. S'appuyant sur le fameux précédent de 1926, ces constitutionnalistes, comme Eugénie Brouillet et Henri Brun (tous deux de l'Université Laval), affirmaient que la gouverneure générale n'avait pas d'autre choix que d'accepter la prorogation car elle se devait d'obéir aux désirs du premier ministre. Comme va le dire Eugénie Brouillet, « [i]l existe une convention constitutionnelle très claire à l'effet que les pouvoirs aujourd'hui de la lieutenante-gouverneure et de la gouverneure générale […] doivent être exercés suivant les instructions du premier ministre[15] ». Même son de cloche chez le constitutionnaliste Henri Brun pour qui ce n'est pas à la gouverneure générale de dénouer l'impasse politique qui prévalait alors. À son avis, si la gouverneure générale n'obtempérait pas aux directives du gouvernement élu, le ris-

que serait grand de voir le pays s'enfoncer dans une profonde crise constitutionnelle[16].

D'autres constitutionnalistes cependant, ceux de la seconde position, affirmaient au contraire que la gouverneure générale disposait d'un réel pouvoir discrétionnaire et qu'elle pouvait refuser de proroger le Parlement comme le lui demandait le chef conservateur. Selon eux, elle devait absolument prendre en considération les circonstances particulières entourant la demande de Stephen Harper. Sébastien Grammond, de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, va dire à la télévision : « Si le premier ministre ne jouit plus de la confiance de la Chambre, à ce moment-là, la gouverneure générale n'est plus obligée de l'écouter, surtout quand il vient d'y avoir une élection[17] ». Selon Hugo Cyr, avocat et professeur à la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, la gouverneure générale pouvait refuser la prorogation et par la suite demander à la coalition libérale et néo-démocrate, après un vote de non-confiance, de former un gouvernement avec l'appui du Bloc[18]. Pour ces experts, la question relevait de l'appréciation de la situation : à leurs yeux, le gouvernement, en n'ayant pas la confiance de la Chambre, a aussi perdu toute légitimité. Il fallait donc que la gouverneure générale en prenne acte et qu'elle demande à la coalition de former le gouvernement. Bref, Michaëlle Jean aurait dû refuser la demande de prorogation.

D'un côté, il y avait donc ceux qui pensaient que la convention issue des événements passés entre Mackenzie King et lord Byng obligeait la gouverneure générale à agir comme le lui demandait le premier ministre; de l'autre côté, il y avait ceux qui croyaient que la question de la légitimité se posait par rapport à la situation particulière qui prévalait à ce moment-là. Les seconds ont d'ailleurs fait paraître un texte où ils reprenaient le même argument pour dénoncer la nomination de sénateurs par le premier ministre, ce qui allait survenir quelques jours plus tard. « *The nomination of senators in such circumstances would be illegitimate and, most troublingly, in clear violation of the Canadian constitutional ideals of the rule of law and parliamentary democracy* [19] ». Pour eux, le premier ministre n'avait pas la légitimité légale nécessaire pour procéder à de telles nominations. En somme, l'opinion des experts en matière constitutionnelle était divisée.

**La population québécoise et l'appui à la coalition**

De manière générale, comme les sondages d'opinion l'ont montré, la coalition a reçu davantage d'appui au Québec que dans le reste du Canada. Très rapidement le premier sondage, rendu public le lundi matin, a montré que la coalition jouissait d'un appui important au Québec; 76 pour cent des répondants sont favorables à la coalition contre 15 pour cent qui sont favorables à une nouvelle élection (avec 9 pour cent qui ont refusé de se prononcer)[20]. Cela dit, nous pourrions penser que les citoyens sondés ne préféraient pas tant une coalition que d'être épargnés une nouvelle élection, celle-ci servant de repoussoir. Notons également que les répondants ne voulaient pas, dans une proportion de 56 pour cent, de Stéphane Dion comme chef de la coalition, ce qui soulève une question importante : de quel appui aurait disposé un gouvernement de coalition mené par Stéphane Dion ? Enfin, mentionnons ce qui n'est pas sans surprendre, que la fameuse proposition concernant l'abolition du financement des partis recevait tout de même l'appui de 42 pour cent des personnes sondées contre 52 pour cent qui s'opposaient à cette abolition.

Nous pouvons toutefois nous interroger sur la réelle validité – non pas au plan technique mais plutôt sur ce qu'il prétend révéler – d'un sondage conçu quasiment au moment même où les événements surviennent et surtout, avant même que ne soit officialisée la coalition, le lundi après-midi. N'est-ce pas accorder trop d'importance à des sondages qui sont réalisés dans l'immédiateté de l'événement ? Voilà qui rappelle la justesse de ce qu'a écrit Fareed Zakaria : « Les instituts de sondage sont les devins d'aujourd'hui; ils interprètent taux et indices avec la gravité qu'affichaient leurs lointains prédécesseurs devant les entrailles de poulets[21] ». L'impression est qu'un tel sondage participe tout autant à la formation de l'opinion qu'à sa révélation.

Quoi qu'il en soit, un sondage publié cette

fois à la fin de la semaine par Strategic Counsel pour le compte du journal *The Globe and Mail* va montrer que les Québécois appuient toujours la coalition puisque 55 pour cent se déclarent en sa faveur (proportion plus faible que lors du premier sondage) alors que dans le reste du Canada cette proportion est de 32 pour cent seulement. Notons cependant que c'est presque la même proportion de sondés, en Ontario et au Québec, qui appuient fortement la coalition (20 pour cent et 23 pour cent) contre 12 pour cent seulement dans l'Ouest. Cela dit, ceux qui sont fortement opposés à la coalition sont plus nombreux en Ontario qu'au Québec (50 pour cent contre 27 pour cent)[22]. Il est vrai toutefois que, comme les plus récents sondages l'indiquent, 62 pour cent de la population québécoise continuent de penser que la coalition devrait avoir sa chance contre seulement 30 pour cent qui souhaitent des élections alors que dans l'Ouest, c'est la situation inverse (65 pour cent veulent des élections contre 29 pour cent qui appuient la coalition). Bref, le pays semble divisé en deux camps, le Québec et l'Ouest[23]. L'ironie de la chose, c'est que c'est le Québec qui a fait sien les propos de Preston Manning (cité en exergue au début de cette section) alors que l'Ouest du pays s'insurge contre un gouvernement de coalition.

La fortune électorale du Parti conservateur est-elle irrémédiablement compromise au Québec ? Dans un premier temps, l'appui dont les conservateurs disposent auprès des électeurs québécois est demeuré stable et il s'est même légèrement amélioré, après la prorogation, par rapport à ce qu'il était lors des dernières élections. En effet, après avoir recueilli 22 pour cent des suffrages exprimés au Québec lors de la dernière élection, les sondages réalisés après la prorogation montrent encore un appui de 24 pour cent[24]. Cela dit, l'un des derniers sondages portant sur les intentions de vote, avec Michael Ignatieff à la tête du Parti libéral du Canada, laisserait entrevoir, au Québec, une remontée spectaculaire de cette formation ainsi qu'une baisse importante des conservateurs dans les intentions de vote, sous la barre des 20 pour cent en fait. C'est ainsi que le Parti libéral recueille 39 pour cent des intentions de vote contre 29 pour cent pour le Bloc Québécois. Le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique obtiennent 17 pour cent et 14 pour cent respectivement de l'appui des électeurs[25]. Cependant, il se pourrait que ce sondage ne traduise rien de plus qu'un engouement passager pour le nouveau chef libéral. En ce sens, l'avenir paraît encore ouvert pour tous les partis.

## Les racines québécoises de la crise

Comment expliquer cette crise ? avons-nous demandé en introduction. Faut-il y voir un phénomène politique apparenté à la combustion spontanée ? C'est-à-dire qu'à un moment donné, les acteurs politiques s'enflammeraient sans autre cause apparente qu'une suite de mauvaises décisions politiques les conduisant à opter pour une stratégie politique que personne n'avait prévue. Avec un peu de recul, il devient évident que cette crise se préparait depuis un certain temps et que, si elle n'était pas destinée à survenir (elle aurait très bien pu ne pas se produire), tôt ou tard il se serait tout de même passé quelque chose de similaire.

D'abord, et on l'oublie, l'idée d'une coalition avait été évoquée de manière plutôt fugace par Jack Layton lors de la campagne électorale de l'automne 2008 mais celle-ci n'avait guère été prise au sérieux. Stéphane Dion avait rejeté l'idée, à l'instar de Gilles Duceppe, et seule Elizabeth May, chef du Parti Vert, s'était montrée ouverte à l'idée[26]. À vrai dire, tous croyaient que cette proposition de coalition se voulait davantage une façon pour le chef néo-démocrate de rassurer certains électeurs libéraux indécis et de les charmer, afin de les rallier à la cause de son parti, qu'une réelle proposition. Pourtant, la suite des choses nous a montré qu'il était en fait on ne peut plus sérieux dans ses intentions.

Au fond, les rapports entre les conservateurs et les forces politiques québécoises s'étaient dégradés à tel point que l'on pouvait prévoir que, à la suite du résultat électoral des conservateurs au Québec, en octobre 2008, ces derniers, en cherchant de nouvelles avenues pour s'assurer une majorité aux prochaines élections, susciteraient des réactions importantes de la part de leurs adversaires politiques. Bref, la crise a son origine, mais en partie seulement, dans la situation des conservateurs au Québec. Voilà pour-

quoi il ne faut pas trop mettre l'accent sur les facteurs psychologiques censés « expliquer » la crise.

### Un faux mystère : la psychologie de Stephen Harper

En effet, tout au long de la crise il y a eu une forte tendance à « psychologiser » la crise, à en chercher les causes dans la seule psychologie de Stephen Harper. Ainsi, certains ont évoqué le fait que cette crise n'aurait pas eu lieu si le premier ministre n'avait pas été un homme si cérébral et s'il avait été en mesure de faire appel à son « intelligence émotionnelle ». Mais voilà, « l'intelligence émotionnelle » de Stephen Harper étant celle d'un enfant de 13 ans, selon la journaliste Lysiane Gagnon, le premier ministre a agi de manière imprudente et, hargneux et brutal, il a voulu envoyer l'opposition aux tapis[27].

Or, sans chercher à disculper le premier ministre de ses erreurs, nous pouvons penser que cette façon de voir les choses, sans être totalement fausse, est peut-être un peu trop « psychologisante » et ce, dans le mauvais sens du terme. Il est vrai que nous pouvons trouver que cette crise relève de la responsabilité première du chef conservateur et que s'il avait su faire preuve de prudence, les choses auraient pris une autre tournure. Mais, à trop insister sur ce seul aspect, nous en venons à perdre de vue que la crise ne s'explique pas seulement par les défauts d'ordre psychologique propres au premier ministre, comme son absence de souplesse, son incapacité à négocier et son absence de générosité[28], ou encore sa fameuse volonté de tout contrôler, à tel point qu'il est maintenant décrit comme un « *control freak* ».

Sans nullement prendre la défense de Stephen Harper, cette « psychologisation » de la crise nous fait perdre de vue la dynamique politique plus profonde qui a mené à cet affrontement entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Si cette « psychologisation » paraît quelque peu réductrice, c'est que nous oublions trop rapidement que les défauts prêtés au chef conservateur ne lui sont pas propres et que bien des dirigeants politiques sont atteints des mêmes tares d'ordre comportemental. En effet, il est loin d'être le seul à se faire reprocher cette tendance à vouloir tout contrôler.

L'entêtement de Jean Chrétien était lui aussi bien connu, au point où un journaliste du quotidien *The Globe and Mail* a dépeint son gouvernement sous le jour d'une *Friendly dictatorship*[29]. Si Stephen Harper laisse peu de place à ses ministres, Jean Chrétien n'était guère plus enclin à laisser toute latitude aux siens, lui aussi les préférant dociles. On raconte qu'après avoir lu dans un journal les commentaires sans substance de Ralph Goodale sur un sujet délicat, le premier ministre s'était exclamé : « Voilà comment un ministre doit parler![30] » Et que dire des autres chefs politiques ? Tous ou presque se font reprocher, à un moment où l'autre, de n'écouter personne. Bref, le « mal » semble généralisé auprès des chefs des principaux partis politiques canadiens.

À vrai dire, s'il fallait caractériser les premiers ministres récents, disons des années 1980 à aujourd'hui, ils pourraient être classés en deux catégories. Premièrement, il y a ceux qui sont « entêtés et qui n'écoutent personne », hormis quelques individus appartenant à la garde rapprochée du premier ministre, ce que le politologue Donald J. Savoie a nommé le « gouvernement de cour »[31]. Entouré de quelques proches conseillers, ce type de premier ministre—et Jean Chrétien en est le meilleur exemple—mène le gouvernement d'une main de fer. Deuxièmement, il y a les premiers ministres qui sont « entêtés et qui écoutent tout le monde ». Ceux-ci ne sont pas moins entêtés que ceux de la première catégorie mais, plus rusés, ils laissent entendre qu'ils consultent et qu'ils sont à l'écoute des gens. Au contraire des premiers, ils sont prêts à faire bien des détours pour arriver là où ils veulent mais ils tiennent tout autant que les premiers à leurs idées.

En ce sens, bien peu de chefs politiques ne sont pas butés car cela constitue, pourrait-on dire, une condition *sine qua non* de la fonction. Ceux qui ne le sont pas sont rapidement identifiés comme étant indécis ou pire, incapables d'imposer une direction à leur parti politique ou à leur gouvernement (pensons ici à Paul Martin). Ils sont alors vite remplacés par d'autres chefs politiques plus aguerris et plus entêtés.

Notons qu'un des pères de la sociologie politique, Robert Michels, a déjà soulevé la question des tendances oligarchiques des organisations politiques, c'est-à-dire la propension des chefs de formations politiques de droite comme de gauche à monopoliser le pouvoir entre les mains de quelques dirigeants[32]. L'époque actuelle n'échappe pas à cette tendance, au contraire même. Voilà pourquoi il est indispensable de chercher dans un autre registre que celui des mystères de la psychologie de Stephen Harper les racines de cette crise.

Or, il nous semble que cette crise s'est développée à partir d'un terreau particulier, celui des rapports difficiles entre les conservateurs et les acteurs politiques du Québec, notamment avec le Parti libéral de Jean Charest. En ce sens, la crise a des racines québécoises. Plus précisément, on peut identifier trois moments qui ont marqué ces rapports difficiles entre le Parti conservateur et le Parti libéral du Québec.

**Les racines québécoises de la crise : une pièce en trois actes**

Le premier acte s'intitule *la percée* (juin 2004 à décembre 2005). Après les élections de 2004, les conservateurs ont procédé à un examen de conscience profond car le pouvoir, sous la forme d'un gouvernement minoritaire, leur avait échappé de peu. Pour eux la question était de redéfinir leur stratégie afin d'effectuer une percée au Québec. Comment faire, pour reprendre une image utilisée par Stephen Harper et Tom Flanagan, pour réconcilier les « trois sœurs conservatrices » ? Il s'agit des conservateurs sociaux de l'Ouest, des conservateurs « *Red Tory* » de l'Ontario et des Maritimes et des conservateurs nationalistes du Québec[33].

Afin de séduire les conservateurs du Québec, Stephen Harper va, pendant la campagne électorale de décembre 2005 et janvier 2006, mettre de l'avant le concept de « fédéralisme d'ouverture » ou *open federalism*. Plus précisément, c'est lors d'un discours à Québec, le 19 décembre 2005, que le futur premier ministre va parler de ce fédéralisme qui impliquerait un retour au « fédéralisme classique » qui restreindrait le pouvoir fédéral de dépenser et où, pour reprendre les paroles de Stephen Harper, « Ottawa fait ce que le gouvernement fédéral est supposé faire[34] ». Ce fédéralisme classique supposerait une certaine égalité; la fédération ne serait pas une union où les provinces sont subordonnées au gouvernement fédéral mais une union économique où les provinces sont souveraines dans leurs domaines de compétences. Chose certaine, ce discours a fait grande impression et plusieurs y ont alors vu une des clés du succès, inattendu même pour les conservateurs, dans la région de Québec. Enfin, cette embellie conservatrice dans la région de Québec laissait entrevoir des jours meilleurs pour les formations politiques de Stephen Harper et Jean Charest.

Le deuxième acte est un moment d'attente et c'est celui de *l'espérance* (janvier 2006 à mars 2007). Après les élections, l'impression qui se dégage, c'est que le gouvernement minoritaire de Stephen Harper est destiné à collaborer avec celui de Jean Charest. Car pour obtenir un gouvernement majoritaire, les conservateurs doivent doubler, sinon tripler, le nombre de sièges qu'ils sont parvenus à arracher au Québec; et réciproquement, si le gouvernement libéral de Jean Charest parvient à régler le déséquilibre fiscal, cela constituera un atout majeur pour sa réélection. En somme, les deux gouvernements semblent jouir d'une situation bénéfique à tous.

Toutefois, les choses se sont déroulées autrement et les relations se sont considérablement dégradées, au point où la communication entre les deux gouvernements s'est complètement brouillée. En fin de compte, la situation du gouvernement libéral est devenue extrêmement précaire pendant ce qu'il convient maintenant d'appeler la « querelle » des accommodements raisonnables qui a enflammé l'opinion publique en 2006-2007. À la faveur de cette crise, l'ADQ de Mario Dumont a entrepris la remontée qui va lui permettre de former l'opposition officielle en mars 2007, avant d'être presqu'entièrement rayé de la carte électorale en décembre 2008.

C'est que la poussée adéquiste, qui s'accentue durant le mois de janvier et février, amène le chef libéral à réagir. Ainsi, lorsqu'à la toute fin de la campagne électorale de mars 2007 le gouvernement conservateur donne plus de 700 millions de dollars au gouvernement libéral pour régler le déséquilibre fiscal, Jean Charest, craignant

grandement pour sa réélection, va accorder des baisses d'impôts plutôt que d'utiliser cette somme pour financer les programmes sociaux, ce qui constituait l'argument clé pour réclamer un règlement du déséquilibre fiscal. À partir de ce moment, Stephen Harper se trouvait dans une position difficile car pour le Canada anglais, le déséquilibre fiscal apparaissait comme une énième manœuvre du Québec pour soutirer de l'argent au gouvernement central.

Ce qui nous amène au troisième acte, celui de la *brouille définitive* (de mars 2007 à la crise de décembre 2008). En effet, après l'élection il apparaissait clairement que le succès de l'ADQ s'expliquait, en partie du moins, du fait que ce parti était parvenu à se présenter comme le défenseur attitré de l'identité québécoise[35]. Or, pour contrer la perception que Mario Dumont est seul à défendre l'identité du Québec, Jean Charest (tout comme Pauline Marois) va surenchérir sur les adéquistes et leurs thèses. Le chef libéral essaie alors de se présenter comme étant le véritable protecteur de cette identité en s'opposant à Stephen Harper. Dans ce contexte, Jean Charest va chercher à prendre ses distances avec Stephen Harper qui le lui rend bien, ce dernier poussant l'audace jusqu'à rencontrer Mario Dumont dans son comté. La distance entre Jean Charest et Stephen Harper n'a donc pas cessé de se creuser.

Ainsi, lorsque les élections fédérales ont été déclenchées, Jean Charest a rapidement rejoint le camp des « ABC » (*Anything but Conservatives*). Certes, l'opposition de Jean Charest n'a pas été aussi spectaculaire que celle du premier ministre terre-neuvien, mais elle était bien plus dommageable dans la mesure où les conservateurs avaient plus à perdre au Québec. Durant la campagne fédérale de septembre à octobre 2008, Jean Charest va présenter une série de demandes à tous les partis portant sur des sujets délicats et qui tiennent à cœur aux troupes conservatrices. Le gouvernement Charest entrait alors en collision frontale avec les conservateurs sur la quasi-totalité des dossiers importants, ce qui venait donner toute la crédibilité voulue au discours du Bloc Québécois lorsque ce parti affirmait que les intérêts du Québec étaient menacés[36]. « Je ne cherche pas à diriger le vote » va dire Jean Charest. Cette affirmation apparaît maintenant bien peu vraisemblable[37].

La tactique de confrontation de Jean Charest pouvait d'autant mieux fonctionner que Stephen Harper va lui aussi utiliser une stratégie de confrontation dans la mesure où il va défendre avec acharnement les compressions budgétaires dans le domaine de la culture. Pas étonnant, au soir des élections, que les conservateurs ne fassent pas de gains au Québec et qu'ils soient simplement parvenus à garder, à une exception près, ce qu'ils avaient gagné en 2006. La rupture entre les deux partis est confirmée. Les résultats des élections convainquent les conservateurs d'employer une nouvelle stratégie pour remporter la majorité espérée, c'est-à-dire une stratégie qui ne passe plus par le Québec. Tous les ingrédients sont là, au soir des élections, pour produire une « crise ».

En effet, en faisant des gains importants en Ontario et en Colombie-Britannique, les conservateurs se croient maintenant en mesure d'arracher une majorité sans le Québec. Un pari risqué, certes, mais il semble possible de courtiser, pour reprendre l'expression de Tom Flanagan dans un texte publié dans le journal *The Globe and Mail* peu de temps après les élections, une nouvelle « sœur » : celle des communautés ethnoculturelles qui, dans l'avenir, pourraient se montrer plus favorables à la philosophie conservatrice (avec le thème de la famille, par exemple)[38]. Autrement dit, si la « sœur québécoise » se montre trop intraitable, essayons d'en courtiser une nouvelle, soit le vote ethnique.

C'est dans ce contexte que survient l'urgence du changement dans le mode de financement des partis car il s'agit là d'un premier pas qui permet la formation d'une majorité conservatrice qui ne passe pas par le Québec. En effet, ce changement vient affaiblir les finances du Bloc Québécois et du Parti libéral du Canada. Par la suite, comme le gouvernement l'a dit dans le discours du Trône, c'est un ajout de députés, au nombre actuel, en provenance de l'Ouest et de l'Ontario, qui constitue une autre pièce visant à dégager une majorité, puisque le poids relatif du Québec s'en trouve ainsi amoindri. En somme, les conservateurs commençaient à dégager la voie qui les mènera, sans le Québec, à un gou-

vernement majoritaire. Ils ignoraient toutefois qu'ils trouveraient sur leur chemin des partis bien décidés à ne pas s'en laisser imposer aussi facilement.

## Notes

* Frédéric Boily, Campus Saint-Jean, University of Alberta.

1 Preston Manning, « *All together now: Minority government can be a good thing* » *The Globe and Mail* (8 juin 2004) A25.

2 Louise Leduc, « Le Bloc a la bénédiction des bonzes indépendantistes » *La Presse* (3 décembre 2008) A10.

3 *Ibid*.

4 Mathieu Bock-Côté, « Qui vote Bloc vote Dion » *La Presse* (3 décembre 2008) A37.

5 Jean-François Néron, *Le Soleil* (3 décembre 2008) 3.

6 Antoine Robitaille et al., « Calmez-vous ! » *Le Devoir* (4 décembre 2008) A4.

7 Simon Boivin, « Dumont demande à Harper d'arrêter ce cirque-là » *Le Soleil* (2 décembre 2008) 10.

8 André Pratte, « M. Harper doit céder », *La Presse* (30 novembre 2008) A22.

9 Jean-Robert Sansfaçon, « Harper, le pyromane » *Le Devoir* (4 décembre 2008) A8.

10 André Pratte, « Vaudeville à Ottawa » *La Presse* (2 décembre 2008) A24.

11 Raymond Giroux, « Stephen Harper ne regrette rien » *Le Soleil* (4 décembre 2008) 3.

12 Jean-Marc Salvet, « Le salut dans la fuite » *Le Soleil* (4 décembre 2008) 32.

13 André Pratte, « À l'opposition de réfléchir » *La Presse* (1 décembre 2008) A22.

14 Sansfaçon, *supra* note 9.

15 *Le Téléjournal/Le Point*, SRC télévision (1décembre 2008).

16 Henri Brun, « Michaëlle Jean n'a pas le choix » *La Presse* (4 décembre 2008) A37.

17 *Le Téléjournal/Le Point*, *supra* note 15.

18 Hugo Cyr, « De la confiance parlementaire et de la démocratie » *Le Devoir* (4 décembre 2008) A9.

19 « Unconstitutional Senate nominations » *National Post* (17 décembre 2008) A17.

20 Joël-Denis Bellavance, « Les Québécois en faveur d'une coalition » *La Presse* (1 décembre 2008) A4.

21 Fareed Zakaria, *L'avenir de la liberté. La démocratie illibérale aux États-Unis et dans le monde*, Paris, Odile Jacob, 2003 à la p. 25.

22 The Strategic Counsel, « *Harper's Conservatives versus Liberal-NDP Coalition: What is the State of Canadian Public Opinion?* » (4 décembre 2008), en ligne : <http://www.thestrategiccounsel.com/our_news/polls/2008-12-04%20globeandmail%20(web).pdf>.

23 « Sondage Nanos. Les Québécois et les autres Canadiens sont divisés sur l'opportunité d'une coalition » (12 janvier 2009), en ligne : *Le Devoir* < http://www.ledevoir.com/2009/01/12/226959.html>.

24 « *Why Canadians rejected the coalition* » *Macleans* (29 décembre 2008) 2.

25 « Sondage favorable aux libéraux » *La Presse* (10 janvier 2009) A15.

26 Voir les articles suivants : Martin Croteau, « Elizabeth May nie avoir appelé au vote stratégique » *La Presse* (27 septembre 2008) A12 ; Martin Ouellet, « Duceppe rejette toute idée de coalition pour battre Harper » *Le Devoir* (7 octobre 2008) A4 ; Manon Cornellier, « Une impensable alliance ? » *Le Devoir* (11 octobre 2008) C1.

27 Lysiane Gagnon, « Buté, le monsieur » *La Presse* (4 décembre 2008) A39.

28 Craig Offman, « *The Psychology of Stephen Harper : Is the Prime Minister magnanimous enough to be a Statesman?* » *National Post* (6 décembre 2008) A15.

29 Plus précisément, il s'agit de l'ouvrage de Jeffrey Simpson, *The Friendly Dictatorship*, Toronto, M&S, 2002.

30 Donald J. Savoie, *Governing the Centre : The Concentration of Power in Canadian Politics*, University of Toronto Press, Toronto, 1999 à la p. 239.

31 Donald J. Savoie, « *The Rise of Court Government in Canada* » (1999) 4 *Revue canadienne de science politique* 635.

32 Robert Michels, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, trad. par S. Jankelevitch, Paris, E. Flammarion, 1914.

33 Pour plus de détails, voir Frédéric Boily, « Le néoconservatisme au Canada : faut-il craindre l'École de Calgary ? » dans Frédéric Boily, dir., *Stephen Harper. De l'École de Calgary au Parti conservateur : les nouveaux visages du conservatisme canadien,* Québec, PUL, 2007 aux pp. 27-54.

34 Ian MacDonald, « *The BNA Act and the Charter: two mints in one* » *Policy options/Options politiques* (décembre 2007-janvier 2008) à la p. 95.

35 La montée de l'ADQ et son utilisation de la défense de l'identité québécoise sont traitées plus en profondeur dans mon livre, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie,* Québec, PUL, 2008 aux pp. 122-131.

36 Par exemple, le chef libéral prévient son homologue fédéral qu'il est en désaccord avec des peines de prison plus sévères pour les jeunes contrevenants et avec les coupes en culture, tout comme il s'oppose à une réforme du Sénat et à une refonte du nombre de sièges à la Chambre des communes. Également, le chef libéral veut que l'année de référence pour la diminution des gaz à effet de serre soit 1990 plutôt que 2006, comme l'avancent les conservateurs. En outre, il est demandé que le contrôle des armes à feu soit renforcé (avec un engagement de maintenir le registre) et que le financement, en matière régionale, soit rétabli, ce qui allait à l'encontre de ce qu'avait fait le ministre Jean-Pierre Blackburn.

37 Denis Lessard, « Je ne cherche pas à diriger le vote. Jean Charest » *La Presse* (30 septembre 2008) A19.

38 Tom Flanagan, « *Courting the Fourth Sister: For Stephen Harper, the ethnic vote is easier to woo than Quebec* » *The Globe and Mail* (14 novembre 2008) A23.